



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 7 juin 2019

## Bilan hivernal de la population de loups en France

Le bilan du suivi hivernal de la population de loups en France pour l'hiver 2018/2019 que l'Office national de la chasse et de la faune sauvage a publié ce 7 mai montre que la population de loups en France continue à se développer :

- Le nombre de ZPP (zones de présence permanente) poursuit sa progression, passant de 74 ZPP détectées en sortie d'hiver 2017-2018 à 92 ZPP en sortie d'hiver 2018-2019 ;
- L'effectif en sortie d'hiver est estimé à 530 alors qu'il était estimé en sortie d'hiver 2017-2018 à 430 individus.

Le seuil de viabilité démographique de l'espèce, estimé à 500 loups par l'étude scientifique conduite en 2016 par le Muséum national d'histoire naturelle et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, est donc atteint.

Conformément aux textes en vigueur, qui fixent à 10 % de l'effectif estimé le nombre maximum de loups (*Canis lupus*) dont le prélèvement pourra être autorisé chaque année, le Préfet coordinateur du plan loup a autorisé le relèvement du plafond fixant le nombre de loups pouvant être prélevés en 2019 à 53. Pour mémoire, à ce jour, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, 38 loups ont été prélevés et décomptés du plafond.

Le plan national d'actions 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage assure un équilibre entre la préservation du loup et la protection des éleveurs. Il permet à chaque éleveur de protéger et de défendre efficacement son troupeau, par des mesures de protection et des tirs de défense appropriés.

Cabinet du préfet – Service de la communication interministérielle

Kamel Amerouche – 06 47 80 82 86

Préfecture du Rhône – 69419 Lyon cedex 03  
Standard : 04.72.61.60.60 – <http://www.rhone.gouv.fr>

